

# CONVENTION CITOYENNE DE NANTES

## Covid-19 : VÉCUS DE CRISE & ASPIRATIONS POUR DEMAIN

### Rapport d'étonnement des garant·e·s

Troisième session de travail 22 au 26 janvier 2021

Cette session est une session charnière puisque depuis vendredi soir vous êtes entrés dans la dynamique de rédaction de l'avis. Cette phrase réactive ou introduit de nouveaux doutes. Vous les avez exprimés, sachant que pour certains ils ont été en partie levés samedi soir, pour d'autres ce n'était pas le cas. Pour tout dire, il nous a semblé, à nous les garants, que cette session charnière s'était déroulé sous le signe du doute, de la perplexité voire d'une pointe d'angoisse. Cette perplexité est pour partie due au contexte (la COVID, l'absence de perspective sortie de la crise), à la démarche et à la méthodologie retenue pour cette convention, elle est aussi sans doute un passage obligé dans ce type de processus participatif.

#### 1. Des doutes liés au contexte

Il ne faut pas se mentir. La situation que nous vivons est difficile et n'offre pas les meilleures conditions pour un exercice de démocratie participative comme celui de la convention. Les difficultés matérielles et psychologiques induites par le confinement nous affectent toutes et tous -conventionnels, équipe d'animation, garants- à des degrés divers selon la situation de chacun. Se retrouver le vendredi soir avec toute la fatigue de la semaine accumulée n'aide pas.

Il y a d'abord des doutes qui renvoient aux conditions du distanciel. Dès le départ, tout le monde était d'accord pour dire qu'il était bien dommage de ne pas pouvoir se rencontrer physiquement. Mais la dynamique s'est installée, et nous, les garants, nous avons pu d'ailleurs dire notre étonnement quant à la façon dont vous vous étiez saisis de l'exercice dans ces conditions. Mais à l'approche de la rédaction de l'avis, vous percevez une limite d'une autre nature : la qualité du dialogue est altérée. A la différence des expériences antérieures (la convention pour le climat a été citée en exemple), le dispositif Zoom donne lieu à des successions de prises de paroles, dont les écrits et synthèses rendent compte, mais qui génèrent ce sentiment qu'il n'y a pas de progression possible vers des points de consensus (« Le problème c'est que dans ces conditions je ne peux pas changer d'avis », dit Louise.) Le sentiment que « ça patine », que les arguments, les idées, les propositions s'empilent sans être articulés, priorisés, pondérés. Ce sentiment est caractéristique

de toutes les conventions de ce type, dans cette même phase de lancement de la rédaction. Mais il est accru ici par le fait que le distancié vous prive des à-côtés, des temps d'aparté, des discussions informelles entre vous qui participent d'ordinaire au cheminement et à l'élaboration de l'avis. Il n'est pas facile non plus de rendre tangible le passage entre l'oral et l'écrit, alors même que le matériau accumulé est déjà considérable. Vous vous interrogez alors sur la qualité de l'avis qui résultera de la convention : sera-t-il fiable ? consistant ? ne sera-t-il pas trop convenu ? Au fond, vous interrogez les conditions de la délibération.

Il y a aussi un autre aspect qui vient semer le doute. Vous menez vos travaux dans un contexte de hautes incertitudes : la crise sanitaire est toujours là. Vous vous interrogez à juste titre sur le mandat qui vous a été confié : comment penser l'après-Covid alors que la Covid est toujours là et qu'elle apporte en continu de nouveaux défis, de nouvelles interrogations,... ? Vous pouvez d'ailleurs assumer, comme cela a été proposé par certains, de vous saisir aussi du court terme (qu'est-ce qui dans les prochains mois permettrait de mieux vivre avec le virus ? à quoi faut-il être particulièrement vigilant ? Exemple de la situation des étudiants : les impacts de la crise ne cesseront pas à la rentrée universitaire prochaine ; exemple aussi des nouvelles pathologies du type Covid-long qui sont déjà là....) Cela devrait permettre d'organiser vos prises de position et propositions selon les différents temporalités court/moyen/long termes. Surtout, ce contexte d'incertitudes devrait aussi vous permettre d'assumer que vous n'avez pas/vous n'aurez pas tous les éléments utiles pour apporter surtout des solutions clés en main.

Certains souhaiteraient différer, reporter à plus tard l'issue de la convention ; d'autres n'imaginent pas que la dynamique soit interrompue. Sur ce point, Nantes Métropole et Missions Publiques se prononceront.

## 2. Des doutes liés à la méthode retenue

La perplexité palpable parfois lors de la dernière session est peut-être aussi due à la méthode retenue par l'équipe d'animation. Certains ont vu dans les regroupements en grands enjeux ou domaines effectués par cette équipe une forme de prise de pouvoir par l'écriture. D'autres ont reproché à ces regroupements et aux termes utilisés un trop grand intellectualisme. Certains auraient peut-être aimé participer à ce travail éditorial. Si vous avez des doutes, et même des récriminations, n'hésitez pas à les redire. Sans doute qu'une co-écriture entre conventionnels et équipe d'animation eut été bienvenue mais là encore, le contexte de distancié n'aide pas. Certains se sont montrés critiques à l'égard du vocabulaire mobilisé à ce stade pour poser une ébauche de plan : outre la formule malheureuse de « santé apaisée », parler d'imaginaires, d'aspirations, vous a paru amoindrir la portée de votre travail. Et certains ont insisté : il s'agit de bâtir un avis qui formulent « des exigences ».

Mais il faut bien que vous sachiez que ces regroupements, ce plan sont un outil de facilitation, pas d'imposition, et qu'en dernier ressort, c'est vous qui tenez la plume. Donc prenez ce pouvoir sur la formulation. Et si vous voulez que les préconisations prennent le ton de l'« exigence vis-à-vis des élus », vous êtes tout à fait en droit de le faire. C'est bien à vous de choisir les mots pour le dire. L'équipe de Missions Publiques vous l'a dit : ils sont là pour vous accompagner dans la rédaction, mais le fond comme la forme vous appartiennent.

Il y a un autre aspect de méthode qui engendre de la perplexité, mais plutôt chez les garants apparemment... Pour nous, la focale a toujours été trop large. L'entrée Covid a conduit les conventionnels à aborder une grande diversité de thématiques -rôle de la science, confiance dans les institutions, rôle des médias, *fake news*, etc.- et a éloigné les débats du champ d'action des institutions que vous êtes censés interpeller : les gouvernements locaux. L'intercession sur les «

imaginaires », malgré tout son intérêt intellectuel, a sans doute remis une pièce dans la machine à disperser l'attention. Il est trop tard pour le regretter mais à ce stade, il nous semble essentiel que l'équipe d'animation et les conventionnels se rappellent qu'il s'agit de s'adresser à des élus et des administrations locales.

### 3. La perplexité, un passage obligé

Enfin, pour finir sur une note positive dans l'espoir de vous rassurer (si certains en ont besoin mais ça reste à voir), il nous semble que la perplexité qui a plané sur la dernière session est un moment « normal » dans toute démarche de ce type. En effet, le passage entre la phase « diagnostic », « état des lieux », « mise à plat des enjeux », d'une part, et la phase de rédaction des préconisations est toujours un moment critique. Il y a un côté vertigineux à se dire que ce que l'on rédige collectivement sera intégré dans les politiques publiques, si les élus et les institutions sont au rendez-vous de leurs engagements.

Vous commencez à toucher du doigt la responsabilité qui est la vôtre. Vous vous découvrez « décideurs », en partie, mais on n'est toujours décideurs qu'en partie. Réémergent alors les interrogations sur votre représentativité, sur la solidité de votre « expertise d'usage ». Vous vous dites peut-être qu'il vous faut plus de données, d'éléments, d'informations, d'expertise complémentaire. Bref, vous vous retrouvez dans une position qui n'a rien de facile.

Que dire pour vous « rassurer » (avec le risque encore une fois de faire un bide car peut-être que vous n'avez nul besoin d'être rassuré) ? D'abord que ce n'est pas votre expertise individuelle qui est mobilisée, mais l'expertise collective que vous avez construite en échangeant. Ensuite, votre expertise est partielle, c'est sûr mais c'est le propre de tout « décideur ». L'élu ou le technicien mobilisent eux aussi une expertise partielle, biaisée par leur expérience, leurs valeurs. Vous ne couvrez pas tous les domaines de l'action publique métropolitaine... Et alors ? Ce n'est pas ce qu'on vous demande. Assumez vos « marottes », vos « obsessions », votre focale.